

# LEGS-Africa

MAGAZINE

N°01 / jan/mars 2024



## SUNU GAAL,

LA PIROGUE EN EAUX TROUBLES



## Qui sommes-nous ?

LEGS-Africa est une initiative panafricaine d'orientation scientifique, politique, économique et sociale. Un « think tank » regroupant la nouvelle génération de l'élite africaine pour promouvoir la citoyenneté de transformation en Afrique. C'est-à-dire un nouveau type de rapport entre l'homme africain et son sentiment d'appartenance à une entité géographique, politique, économique et culturelle viable, s'exprimant dans l'unité et prêt à agir pour apporter des changements profonds induits par une stratégie collectivement élaborée.

## La mission générationnelle

La vision des pères initiateurs est la mission de notre génération :

- Réhabiliter la vision des Etats-Unis - d'Afrique, partagée par la nouvelle génération de l'élite africaine, et la mettre en œuvre par une spirale d'actions authentiques, inclusives et participatives.

## La vision

Faire de l'Afrique :

- un continent indépendant, souverain, unifié et performant sur les plans politique, économique, culturel ;
- où s'affirme l'identité de ses populations ;
- et où sont menées des activités de création de richesses dans un système de gouvernance concertée et vertueuse.

## Objectifs d'intervention

Objectifs d'intervention

- Contribuer à l'émergence d'un nouveau type de leadership pour l'éthique et la gouvernance, à partir d'une meilleure connaissance de l'Afrique ;

- Promouvoir une citoyenneté africaine à travers des programmes d'échanges, rencontres et projets d'action collective entre les jeunes porteurs d'initiatives citoyennes de transformation économique et sociétale à travers le partage et la diffusion de valeurs communes et de modes d'action ;
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies à travers des actions de plaidoyer et des programmes structurants en vue de l'amélioration significative du cadre de vie des Africain(e)s ;
- Favoriser le dialogue entre Africains pour identifier ensemble des projets de société et bâtir des consensus capables d'impulser la refondation des Institutions et la réalisation des États-Unis-d'Afrique.

## Axes d'intervention

- Citoyenneté de transformation
- Gouvernance
- Stratégies et politiques publiques
- Economie sociale et solidaire

## Principes

- Ethique
- Équité
- Responsabilité
- Transparence
- Inclusion
- Participation

## 6/7 EDITO

- Elimane Haby KANE, Président LEGS-AFRICA

## 8/19 LES DEFIS DU LEGS

### LEADERSHIP, ETHIQUE, GOUVERNANCE ET STRATÉGIES

- **LEADERSHIP - LEADERSHIP CITOYEN : POUR UN RENOUEAU SOCIÉTAL INCLUSIF** : par Dieynaba SARR, Juriste et Écrivaine, Présidente Commission Citoyenneté et Transformation durable de LEGS-Africa, Chef Division Veille réglementaire et Contentieux à l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), ex-Marine marchande sénégalaise
- **ETHIQUE - L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS : UN REMPART CONTRE LES TROUBLES À L'INFORMATION ET LES ATTEINTES CONTRE L'INTÉGRITÉ DE LA VIE DÉMOCRATIQUE AU SÉNÉGAL** : par Dr Moussa DIOP, Enseignant-Chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique E-JICOM
- **GOUVERNANCE - VERS UN NOUVEAU PARADIGME DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE : LEÇONS DE LA CRISE POLITIQUE ÉLECTORALE** : par Elimane Haby KANE Sociologue du développement, spécialiste de la gouvernance Président Directeur exécutif de LEGS-Africa
- **STRATÉGIES - L'IMPACT DE LA CRISE POLITIQUE SUR LA DIPLOMATIE SÉNÉGALAISE** : par Amadou DIALLO, Diplômé en Diplomatie à l'Institut d'études et d'évaluations des politiques publiques et Stratégies de Dakar. Et en Droit Public à l'institut de Droit de Dakar

## 20/32 **SUNU GAAL, LA PIROGUE EN EAUX TROUBLES**

- **Le contrat social sénégalais à l'épreuve du radicalisme et du populisme** : par Dr Moustapha NDIAYE, Enseignant-chercheur en sociologie, UNCHK
- **Le Sénégal à la croisée des chemins** : par Ndeye Codou FALL Directrice EJO-EDITIONS
- **La fin du roi** : par Abdoulaye DIALLO, Consultant international spécialisé en Plaidoyer/ Campagne internationale, Expert en Renforcement des capacités institutionnelles des ONG

## 33/35 **DATES CLÉS**

- Actes et dates de la crise électorale de février 2024
- Les actions de la société civile dans le cadre de Aar Sunu Election

## 36/39 **A LA DÉCOUVERTE D'UN PORTEUR DU LEGS**

- Mme. Fatimata Diallo BA

## 40/41 **CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE**

- Plaidoyer pour transition énergétique juste au Sénégal

## 42 **EN PERSPECTIVES**

- Quatrième phase de notre programme “Gouvernance responsable et durable du pétrole et du gaz au Sénégal”.



## EQUIPE REDACTION

**Elimane H Kane** - Directeur de la rédaction

**Dieynaba Kane** - Coordination

**Marem Kanté** - Infographie (consultante)

**Georges Assyoty Coly** - Communication

**Dr Malado Agne** - Relecteur



## Édito

**Elimane Haby KANE**  
Président Directeur exécutif  
LEGS-AFRICA

**C**hers lecteurs et porteurs du legs,

Après un numéro spécial consacré à la célébration du dixième anniversaire de LEGS-Africa, vous imaginez notre satisfaction de pouvoir vous présenter le numéro 1 de notre magazine trimestriel.

Nous vous remercions pour vos retours encourageants après avoir bien accueilli la première parution. Des appréciations réconfortantes et encourageantes qui nous donnent plus d'énergie et de motivation pour poursuivre et respecter les prochains rendez-vous.

Ce numéro qui paraît dans un contexte particulier marqué par une crise politique profonde au Sénégal s'est finalement adapté à cette préoccupation majeure. En effet, la

crise inédite intervenue depuis le 3 Février dont l'épilogue est la tenue de l'élection présidentielle ce 24 Mars 2024, un mois après la date normale, nous a particulièrement mobilisés et a de ce fait impacté sur le déroulement normal de nos activités. Raison pour laquelle nous avons consacré ce numéro exclusivement à la crise politique électorale qui a chamboulé le calendrier républicain et mobilisé des franges importantes de la société, particulièrement les organisations citoyennes.

Dès l'annonce du 3 février faite par le Président de la République, ayant pour conséquence immédiate l'annulation du processus électoral alors que tous les Sénégalais attendaient le démarrage de la campagne électorale, nous nous sommes mobilisés pour exprimer notre indignation et dénoncer cet acte grave.

C'est ainsi que nous avons mobilisé les parties prenantes de l'initiative MESURE dont nous assurons aussi la coordination pour organiser une action citoyenne forte et mettre fin à ce que nous avons appelé une tentative de coup d'État institutionnel. Cette démarche a abouti dès le lundi 5 février à la mise en place d'une plateforme citoyenne dénommée AAR SUNU ELECTION.

Cette plateforme a finalement joué un rôle incisif dans la lutte citoyenne organisée jusqu'à la décision finale du Conseil constitutionnel qui a obligé le Président de la République à fixer la date du scrutin de l'élection présidentielle le dimanche 24 Mars. Cet aboutissement a pu permettre au peuple Sénégalais de recouvrer sa souveraineté populaire et d'aller voter massivement dans le calme et la sérénité pour élire le cinquième président de la République du Sénégal. Happy end !

Ces événements qui ont bousculé le calendrier électoral et créé des troubles politiques et sociaux avec son lot de victimes et ses conséquences sur l'économie et la qualité du vivre ensemble ont finalement abouti à la réhabilitation du calendrier républicain et la tenue d'une élection régulière qui a favorisé un changement de régime. Cette expérience très dense sur notre trajectoire démocratique mérite qu'on y consacre des pages du magazine, tout en permettant des échanges fructueux sur des sujets connexes abordés par les contributeurs.

Ce qui fait de ce magazine un document de capitalisation sur la crise électorale de février 2024 qui soulève aussi des questions cruciales et dessine des perspectives intéressantes pour relever nos défis de gouvernance démocratique.

Je remercie tous ceux qui y ont contribué et vous souhaite une bonne lecture.

**Si vous souhaitez soutenir le magazine trimestriel,** vous pouvez nous contacter ou envoyer directement vos contributions via **Wave ou Orange Money au 77 650 60 53**

# LES DEFIS DU LEGS

Leadership, Ethique, Gouvernance et Stratégies

## LEADERSHIP

### Leadership citoyen : pour un renouveau sociétal inclusif

**L**instinctivement voire naturellement, chaque être humain est prompt à se voir reconnaître ses droits et avantages, que ces privilèges soient d'ordre pécuniaire ou en nature, c'est-à-dire immatériels. « On ne naît pas citoyen, on le devient » selon André Comte-Sponville. Ainsi, l'enfant et le jeune qui constituent une frange importante de la communauté, apprennent à être de bons citoyens comme ils apprennent à être de bons élèves et de bons travailleurs professionnels, plus tard. Notre rôle est d'aider l'élève à se "servir de son propre entendement" afin de lui faire partager l'idéal citoyen. Cet exercice à long terme concourt à l'expression de son leadership.



#### **Dieynaba SARR**

Juriste et Écrivaine  
Présidente Commission Citoyenneté  
et Transformation durable de LEGS-Africa  
Chef Division Veille réglementaire  
et Contentieux à l'Agence nationale  
des Affaires maritimes (ANAM),  
ex-Marine marchande sénégalaise



Le leadership, sous-tendu par l'idée de primauté est l'influence politique, psychologique, sociale, etc., qu'un individu a sur ses pairs au sein de la société ou du moins dans l'ensemble ou le cercle dans lequel il évolue socialement ou professionnellement. Incidemment, tout leadership transformationnel est positivement lié aux comportements de citoyenneté.

La citoyenneté est un statut juridique conférant des droits égaux civils et politiques, sociaux, économiques, et des obligations égales pour tous dans une communauté politique donnée avec la participation au pouvoir, à la décision et au contrôle.

« L'éducation est le moyen par lequel un peuple se prépare pour la création de sa civilisation propre et aussi l'avancement et la gloire de sa propre race » affirmait Marcus Garvey. Cette assertion permet de comprendre l'objectif premier de l'éducation à la citoyenneté qui est d'encourager à l'action citoyenne et politique. Cela implique l'acquisition des compétences essentielles pour participer activement à la vie démocratique et à la défense des droits humains. La citoyenneté recouvre trois (03) aspects à mettre en relief et correspondant à trois (03) modèles de référence que sont la famille, le travail et la discussion scientifique. À partir de là, on peut définir une éducation à la citoyenneté minimale, qui se centrerait sur l'éducation aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

Le leadership citoyen appelé de tous nos vœux est une aspiration de chaque individu à une culture de participation au développement de son pays, à la construction individuelle et collective des valeurs sociétales. Il doit

**“ Le leadership citoyen appelé de tous nos vœux est une aspiration de chaque individu à une culture de participation au développement de son pays, à la construction individuelle et collective des valeurs sociétales. Il doit essentiellement reposer sur quatre (04) axes qui sont des piliers de la citoyenneté à savoir : apprendre à connaître, à faire, à être et à vivre ensemble. Ce qui recouvre les droits humains, la démocratie, le développement et la paix. ”**

essentiellement reposer sur quatre (04) axes qui sont des piliers de la citoyenneté à savoir : apprendre à connaître, à faire, à être et à vivre ensemble. Ce qui recouvre les droits humains, la démocratie, le développement et la paix.

Le citoyen veille à remplir ses obligations avant de réclamer ses droits, il respecte les institutions, se conforme et respecte également les normes de vie commune édictées. A l'opposé, il a des devoirs visant une participation à la vie citoyenne et à la gestion participative des affaires publiques. Ce qui requiert le bannissement de toute partisanerie. L'idée de concitoyenneté et de civisme permet la réalisation d'une communauté de vie harmonieuse entre citoyens, ce qui est une garantie de la paix dans la cité. En outre, le citoyen doit aspirer à être un leader, il vise dès lors à être un acteur clé dans l'analyse des politiques publiques et du processus d'étatisation. L'Etat a, quant à lui, l'obligation de protéger, réaliser et respecter les droits du citoyen.

Cependant, il faut relever que, de par les transformations sociales, économiques, politiques, la mondialisation, entre autres, que connaît l'Afrique contemporaine ces dernières années, la citoyenneté est en crise ou, du moins, en pleine effervescence. Elle s'inscrit dans une logique de construction, de déconstruction et de perpétuelle reconstruction.

Le terrain "africain" reste donc un cadre fertile pour l'observation des mutations. Cette citoyenneté problématique se traduit au plan politique de nos jours, par une série d'évènements inédits : instabilité ; manipulation des textes constitutionnels ; résurgence des coups d'État (Guinée et Mali, notamment) ; « printemps arabe » ; guerres et toutes formes de violences politiques (Côte d'Ivoire, Nigéria, Sénégal, ...) ; fragilité des États-nations issus de la décolonisation (scission du Soudan, revendication indépendantiste au Mali, difficultés pour la RDC à contrôler la totalité de son territoire) ; quasi dépendance de l'Union africaine aux financements extérieurs à l'Afrique ; rareté des études prospectives dans les États africains ; crise écologique dont la résolution nécessite un contrôle citoyen de l'action publique.

La citoyenneté et le leadership doivent donc être harmonieusement mis en branle par chaque individu au sein de la communauté pour atteindre un développement durable qui est l'idée que la société humaine doit vivre et répondre à ses besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. L'atteinte de cet objectif passera par la transformation durable, agrégat de changements économiques, sociaux et environnementaux.

**“ La citoyenneté et le leadership doivent donc être harmonieusement mis en branle par chaque individu au sein de la communauté pour atteindre un développement durable qui est l'idée que la société humaine doit vivre et répondre à ses besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. L'atteinte de cet objectif passera par la transformation durable, agrégat de changements économiques, sociaux et environnementaux. ”**

La visée est, sous ce rapport, une vie paisible et harmonieuse en société, facilitée par des leaders ayant le sens du collectif et qui, par leurs initiatives collectives ou par une synergie de leurs initiatives individuelles, matérialisent leur ferme et réelle volonté de vivre ensemble corroborée par des actions continues inclusives.



**Dr Moussa DIOP**

Enseignant-Chercheur en Sciences  
de l'Information et de la Communication  
Responsable pédagogique E-JICOM

## ETHIQUE

### **L'éducation aux médias : un rempart contre les troubles à l'information et les atteintes contre l'intégrité de la vie démocratique au Sénégal**

**A**u Sénégal, alors que l'affaire Adjil Sarr-Sonko éclate en 2021, la première image qui circulait, censée la représenter, était en réalité un Deep Fake. Une fausse image créée en remplaçant et en féminisant le visage de

“ la désinformation concerne l'ensemble des pratiques visant à tromper les opinions publiques, en diffusant volontairement des informations fausses, truquées, tronquées, détournées ou sorties de leur contexte. C'est un acte conscient, réfléchi et organisé au service d'objectifs clairement définis. Elle peut être le fait d'individus seuls, de groupes d'individus, d'acteurs étatiques ou non étatiques. ”

l'artiste Mame Gor Diazaka ». A ce titre l'expert en publicité MrPubaccrossn avait rédigé un article pour alerter et inciter à la vigilance, les opinions publiques sénégalaises ainsi que les médias. D'ailleurs, pendant toute la durée de l'affaire Adjil Sarr-Sonko, des vidéos, images, audios fabriqués ont été rendus public et diffusés pour influencer les opinions publiques sénégalaises de tous bords. Il est à noter que le développement de l'internet des applications et des plateformes socionumériques s'accompagnent d'une grande diffusion et d'une sophistication des techniques de manipulation des faits et de la vérité. On peut citer à ce titre : l'astroturfing, les techniques de clonage de visage, de voix, de montage vidéo et photo. Par trouble à l'information, nous voulons désigner l'ensemble des activités visant à créer des contenus présentés aux publics comme étant des faits réels, avec pour objectif de les manipuler en les induisant délibérément en erreur. On a là, la mise en place d'une véritable stratégie de manipulation des opinions publiques avec des effets difficilement appréciables. Si le jeu des brouteurs est facilement détectable aujourd'hui, plus difficile est celui des « fake » en politique.

Dans ce sens, comment envisager l'impact des Fake (deep fake, fake news, infox, intox) sur la vie démocratique et la participation politique au Sénégal ? Quels outils mettre en place pour donner les capacités aux citoyens de lutter activement contre les troubles à l'information ? Dans ce court article, nous essaierons d'en dessiner les contours à l'aune des progrès du numérique et des enjeux sociopolitiques.

Comprendre les « Fake » (deep fake, fake news, etc...) c'est d'abord les envisager dans l'environnement global de la désinformation mais aussi dans le cadre des mutations techniques en œuvre dans le numérique. Or la désinformation concerne l'ensemble des pratiques visant à tromper les opinions publiques, en diffusant volontairement des informations fausses, truquées, tronquées, détournées ou sorties de leur contexte. C'est un acte conscient, réfléchi et organisé au service d'objectifs clairement définis. Elle peut être le fait d'individus seuls, de groupes d'individus, d'acteurs étatiques ou non étatiques. On peut croire que la désinformation est un phénomène récent notamment à l'heure des plateformes socionumériques. Cependant, il est établi que des pratiques de désinformation existaient déjà. Lors de la guerre froide les USA et l'ex URSS se livraient à des guerres informationnelles qui impliquaient la fabrication et la diffusion de fausses informations contre l'ennemi. Les buts étaient de saper le moral des troupes, créer la peur chez les sociétés civiles de l'ennemi, saboter son image et sa réputation, par exemple. On note à ce titre qu'une véritable stratégie de propagande avait été mise en place avec un recours aux média de masse (TV, Radio, Cinéma etc...). On peut citer par

**“ la propagation des troubles informationnelles peut avoir des conséquences dévastatrices sur la société, allant de la polarisation des opinions, le renforcement des clivages ethniques au sein de l'espace public et à l'érosion de la confiance dans les institutions démocratiques. ”**

exemple l'initiative de désinformation, l'opération INFEKTION lancée par le KGB soviétique et effectuée avec l'aide de la Stasi est-allemande à partir de 1983, pour répandre la rumeur que le département de la Défense des États-Unis a créé le virus du sida.

**Comprendre l'univers des « Fake » outre la dimension historique c'est aussi prendre en compte les progrès techniques du numérique.**

C'est dans cet univers technologique qu'apparaissent les fake news et les deep fake. En effet, avec l'internet nous sommes passés d'un web purement informatif avec une faible possibilité participative (le Web 1.0 où l'internaute ne pouvait que consulter des contenus) à un web interactif donnant la possibilité aux individus de créer et de diffuser du contenu ( web 2.0 puis web 3.0) à grande échelle. Ce fait entraîne la modification des modalités d'accès à l'espace par une reconfiguration des conditions de filtrage et de publicisation des opinions profanes. Dans un espace public traditionnel, les fonctions de filtrage ( mode d'accès) et de sélection ( des contenus à rendre public) sont assumées par des figures jugées jadis légitimes ( journalistes,

experts, intellectuels, ...). Dans l'espace public actuel dit numérique les modalités de filtrage et de sélections sont reconfigurées, chaque individu disposant aujourd'hui de la possibilité de créer, de diffuser et de rendre public son propre contenu, notamment via les smartphones, les plateformes socionumériques ( Facebook, X, instagram, snapchat etc..) et de nouvelles applications avec une prise en main facilitée.

Dans un tel contexte, est-il difficile de distinguer le fait d'une opinion, l'information d'un simple contenu, le journaliste d'un producteur de contenu.

Il y a deux ans, piratée, une chaîne d'information ukrainienne a diffusé une vidéo montrant Volodymyr Zelensky annonçant sa défaite face à la Russie. Une vidéo très vite devenue virale d'autant qu'elle a été diffusée via une véritable chaîne d'information (Ukraine 24). En décembre 2016, l'Amérique découvre l'existence d'une théorie inventée de toutes pièces : le pizzagate, une histoire invraisemblable selon laquelle la candidate à la présidentielle Hillary Clinton et son directeur de campagne John Podesta seraient à la tête d'un réseau pédophile basé dans une pizzeria de Washington. Une théorie passée en un temps record sur le web, grâce au plus puissant des moteurs de recherche, Google.

D'un autre côté, au Royaume-Uni, les dirigeants de la campagne pro-Brexit ont créé de toutes pièces le mensonge selon lequel en quittant l'Union européenne, le pays pourrait économiser 350 millions de livres par semaine. Ce qui pourrait affecter la Sécurité sociale. Un mensonge diffusé de manière industrielle sur les réseaux sociaux, pour

toucher les citoyens. Dernier exemple, dans une vidéo partagée et regardée 29 millions de fois sur YouTube en Inde, on voit un homme attaquer une personne portant une burqa noire et tenant un enfant dans ses bras. Il enlève ensuite de force la burqa pour faire apparaître un homme. Une vidéo censée sensibiliser les populations sur les kidnappings d'enfants, sortie de son contexte, a alimenté la haine religieuse et la misogynie en Inde. Pour Alishan Jafri, journaliste et chercheur en désinformation, "Ces vidéos jettent de l'huile sur le feu, dans une société déjà divisée et polarisée. La plupart de ces vidéos visent certaines communautés, en particulier les musulmans, et lorsqu'elles deviennent virales, elles contribuent à la violence structurelle à l'encontre de la communauté minoritaire", explique-t-il.

## **Comprendre l'éducation aux médias**

Dans une telle configuration sociale et technique, la propagation des troubles informationnels peut avoir des conséquences dévastatrices sur la société, allant de la polarisation des opinions, le renforcement des clivages ethniques au sein de l'espace public et à l'érosion de la confiance dans les institutions démocratiques. Face à cette menace, l'éducation aux médias émerge comme un outil essentiel pour équiper les citoyens des compétences nécessaires pour naviguer dans le paysage médiatique complexe d'aujourd'hui. Si les journalistes semblent avoir trouvé des techniques pour lutter contre le fléau des « Fake » à travers le « Fact checking » ou journalisme de vérification, le public lui-même peine à trouver les outils pour une distance critique face à ce chaos informationnel dans lequel il vit, agit et

s'essaie à la participation citoyenne. C'est dans ce sens qu'il nous semble opportun voire urgent de développer une véritable politique publique axée sur l'éducation aux médias et à l'information ou encore l'éducation aux usages des média. Celle-ci vise à enseigner comment analyser, évaluer et créer des médias dans diverses formes. Elle encourage le développement de l'esprit critique et de la littératie numérique, permettant aux individus de reconnaître les biais, les intentions et les techniques de manipulation, elle permet aux individus de détecter les contenus conçus pour tromper ou influencer de manière non éthique. De plus, elle encourage la vérification des faits et la recherche de sources multiples avant de partager des informations, réduisant ainsi la propagation de contenus fallacieux.

## Vers un avenir critique et informé

Alors que le monde continue de lutter contre les dangers de la propagande et des fake news, l'éducation aux médias s'affirme comme une nécessité pour forger des citoyens informés, critiques et résilients. En dotant les individus des compétences nécessaires pour décoder le paysage médiatique, nous pouvons espérer construire des sociétés plus éclairées, démocratiques et résistantes aux tentatives de manipulation. L'éducation aux médias n'est pas seulement une défense contre la désinformation et les troubles informationnels ; elle est un investissement dans l'avenir de la démocratie, contre la polarisation des opinions et les clivages au sein de l'espace public.

Pour être efficace, l'éducation aux médias doit être intégrée à tous les niveaux du système éducatif et adaptée aux défis du monde numérique. Voici quelques stratégies clés :

“ **L'éducation aux médias n'est pas seulement une défense contre la désinformation et les troubles informationnels ; elle est un investissement dans l'avenir de la démocratie, contre la polarisation des opinions et les clivages au sein de l'espace public.** ”

- Intégration curriculaire : Incorporer l'éducation aux médias dans les programmes scolaires à travers toutes les matières pour développer une compréhension holistique des médias.
- Formation des enseignants : Assurer que les éducateurs sont bien préparés pour enseigner l'éducation aux médias, en leur fournissant les ressources et la formation nécessaires.
- Engagement des parents et de la communauté : Sensibiliser les parents et les communautés à l'importance de l'éducation aux médias pour renforcer son impact.
- Utilisation des technologies : Exploiter les outils numériques et les plateformes en ligne pour enseigner l'éducation aux médias de manière interactive et engageante.
- Promotion de la pensée critique : Encourager l'analyse critique et la réflexion indépendante face à tout contenu médiatique.



**Elimane Haby KANE**

Sociologue du développement,  
spécialiste de la gouvernance

Président Directeur exécutif de LEGS-Africa

## GOVERNANCE

### Vers un nouveau paradigme de gouvernance démocratique : leçons de la crise politique électorale

**L**e 3 février 2024, le Sénégal a été secoué par une déclaration brutale du président de la République en exercice dont la teneur remettait en cause l'intégrité du processus électoral et la tenue de l'élection présidentielle préalablement fixée au 25 février 2024. Cette déclaration surprenante intervenait à dix heures seulement du démarrage de la

“ Les péripéties résumées ainsi sur ce long mois de février qui, pourtant est le mois le plus court de l'année, révèlent certes une forte capacité de résilience des citoyens sénégalais mais surtout mettent en exergue des défis majeurs en matière de gouvernance démocratique et interpellent sur la nécessité de renforcer notre système national d'intégrité. ”

campagne électorale précédant le scrutin. Le président qui a évoqué dans son discours des faits graves ayant émaillé l'organisation de l'élection présidentielle, remettait en cause la régularité de la validation des candidatures par le conseil constitutionnel et entérinait des accusations de corruption impliquant le premier ministre et candidat de la majorité présidentielle et deux juges du conseil constitutionnel.

En prenant la décision d'abroger le décret portant convocation du corps électoral et en annonçant la préparation d'un projet de la loi qui sera votée dès lundi 05 février, le chef de l'Etat, gardien de la constitution, venait de violer son serment et de créer une crise inédite au Sénégal en annulant l'élection du cinquième président de la République du Sénégal. Une situation bouleversante et alarmante qui a mobilisé des franges importantes de la société dont des organisations de la société civile qui se sont concertées pour mettre en place un cadre pour dénoncer cet acte et arrêter le vote de la loi. Cette réaction fut par la suite déterminante car ayant favorisé une mobilisation massive des citoyens et des médias nationaux et internationaux pour alerter l'opinion et

dissuader les autorités exécutives et parlementaires. La vague d'indignation et de manifestation d'un désaccord populaire a aussi certainement eu son pesant d'or dans les décisions rendues par le Conseil constitutionnel. Décisions qui ont abouti, malgré le dilatoire présidentiel, à réhabiliter le calendrier républicain et faire organiser le scrutin de l'élection présidentielle avant le terme du second mandat du président Macky Sall.

Les péripéties résumées ainsi sur ce long mois de février qui, pourtant est le mois le plus court de l'année, révèlent certes une forte capacité de résilience des citoyens sénégalais mais surtout mettent en exergue des défis majeurs en matière de gouvernance démocratique et interpellent sur la nécessité de renforcer notre système national d'intégrité.

En effet, la facilité avec laquelle le président de la République a pris une décision unilatérale avec des implications aussi graves sur la souveraineté populaire révèle l'immensité des pouvoirs qui lui sont conférés dans l'organisation constitutionnelle de notre république.

## **L'hyperpresidentialisme**

La problématique de la concentration des pouvoirs entre les mains du Président de la République est une préoccupation récurrente dans le débat public et serait un véritable goulot dans la mise en œuvre des politiques publiques du fait de la centralisation des processus de prise de décisions à tous les niveaux, mais aussi des larges possibilités données au Président de la République à agir seul sans engager sa responsabilité judiciaire et politique. Il ne rend compte à aucune institution et bénéficie de

**“ ... l'exceptionnelle mobilisation des citoyens et le leadership éclairé de la plateforme AarSunuElection a permis de reconquérir la liberté de manifester et de marcher dans la paix. La forte mobilisation de la marche silencieuse du 17 Février a été un déclic décisif dans la suite des évènements. ”**

l'immunité dans l'exercice de ses fonctions. Dans ce cas, la personnalité du Président de la République ainsi que sa propension à privilégier les intérêts partisans constituent des menaces graves à la stabilité nationale comme c'est le cas avec monsieur Macky Sall. Une analyse récente de la gouvernance de la riposte nationale à la pandémie à Covid-19 a permis de démontrer que dans ces situations complexes, le Président Sall a tendance à poser des actes égoïstes qui renforcent toujours ses propres pouvoirs au détriment des libertés individuelles et collectives.[1]Le développement et l'aboutissement de la crise nous laisse croire que tout ceci a été fomenté pour permettre au Président de la République de sécuriser sa sortie de pouvoir.

## **L'équilibre des pouvoirs**

Ce principe de l'Etat de droit qui se fonde sur la séparation des pouvoirs exécutif, parlementaire et judiciaire a été particulièrement éprouvé pendant cette crise. Les différentes institutions se sont frottées dans l'arène politique, avec au départ, la décision du Président qui agresse la constitution, suivi du vote du projet de loi par lequel l'Assemblée nationale qui revendique sa



souveraineté à légiférer contre la posture du Conseil constitutionnel, qui en sa qualité de gardien de la constitution, de veilleur de la sécurité juridique et de la stabilité institutionnelle et de juge électoral a fait prévaloir son autorité ultime en la matière. La posture de la plus haute institution judiciaire du pays a permis de réhabiliter la perception populaire qui a manifesté dernièrement des doutes sur ses compétences à arbitrer les litiges politiques. La crise politique électorale de février 2024 a ainsi permis de démontrer l'effectivité de l'équilibre des pouvoirs.

## **L'expression responsable des droits civils et libertés fondamentales**

Les libertés et droits consacrés par la constitution ont été lourdement entamés ces dernières années. Des marches interdites, des regroupements dissipés jusque dans des lieux privés, des acteurs politiques et journalistes emprisonnés sur la seule base d'informations divulguées ou d'opinions politiques exprimées, .... A ce propos, l'exceptionnelle mobilisation des citoyens et le leadership éclairé de la plateforme Aar Sunu Election a permis de reconquérir la liberté de manifester et de marcher dans la paix. La forte mobilisation de la marche silencieuse du 17 Février a été un déclic décisif dans la suite des évènements.

En définitive, la crise électorale de février 2024 a permis de revenir aux fondamentaux de la stabilité institutionnelle, de l'équilibre des pouvoirs et de l'expression responsable des libertés et droits civils qui constituent les piliers de la charpente républicaine. L'aboutissement de cette crise est certes une issue heureuse mais nous interpelle sur l'impérieuse nécessité de procéder à des réformes profondes qui

permettront de sortir définitivement de l'hyperprésidentialisme », d'aller au-delà de la jurisprudence créée par les décisions du CC en mettant en place une instance plus forte et totalement indépendante pour l'exercice du pouvoir judiciaire, et de sacrifier définitivement les libertés individuelles et collectives, tout en aménageant des mécanismes d'expression directe du pouvoir citoyen sur les décisions publiques. Cette tâche pourrait être aisée si l'on fait recours aux propositions de réformes déjà avancées par des organisations de la société civile en rapport avec les conclusions des Assises nationales (2009) et de la Commission nationale de réforme des Institutions (2016), mais aussi d'autres propositions récentes comme les « 64 Mesures pour un Sénégal souverain et solidaire dans la prospérité durable » de l'initiative de Mobilisation nationale pour l'engagement citoyen la Souveraineté, l'Unité et la Refondation (MESURE-2023). La refondation des institutions de la République est le concept fédérateur de ces propositions qui appellent à un véritable changement de paradigme de la Gouvernance démocratique au Sénégal. L'espoir d'aboutir à des réformes décisives et transformatives est encore permis grâce à l'engagement du Président nouvellement élu pour la mise en œuvre des différentes propositions citoyennes dont certains principes sont déjà pris en compte dans le "PROJET", son programme politique proposé aux électeurs.

---

[1] Etude d'évaluation de la riposte de l'Etat du Sénégal. Redevabilité active de la gouvernance sanitaire, économique et sociale de la pandémie de la Covid19 au Sénégal; LEGS-Africa, 2021. RAPPORT DE REDEVABILITE COVID-19 (citizenlegs.org)



**Amadou DIALLO**

Diplômé en Diplomatie à l'Institut d'études et d'évaluations des politiques publiques et Stratégies de Dakar. Et en Droit Public à l'institut de Droit de Dakar

## STRATEGIES

### L'impact de la crise politique sur la diplomatie sénégalaise

**L**e Sénégal, pays de la Téranga, longtemps considéré comme un modèle de démocratie stable en Afrique de l'Ouest jusqu'à même bénéficier du statut d'« exception sénégalaise ou démocratique », a connu une série de crises politiques ces dernières années. Ces crises ont eu un impact significatif sur la

“ Il faut rappeler qu'à l'époque où les partis uniques sévissaient dans la quasi-totalité des pays africains, le Sénégal a été considéré comme l'un des rares îlots de démocratie. Cette réputation acquise en pleine période de guerre froide, avec l'avènement du système de multipartisme intégral, solennellement promu par le président Abdou Diouf en avril 1981. Pendant plusieurs années, ce trait distinctif a constitué un argument de poids pour la diplomatie sénégalaise. ”

diplomatie sénégalaise, entachant l'image du pays et entravant sa capacité à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Il faut rappeler qu'à l'époque où les partis uniques sévissaient dans la quasi-totalité des pays africains, le Sénégal a été considéré comme l'un des rares îlots de démocratie. Cette réputation acquise en pleine période de guerre froide, avec l'avènement du système de multipartisme intégral, solennellement promu par le président Abdou Diouf en avril 1981. Pendant plusieurs années, ce trait distinctif a constitué un argument de poids pour la diplomatie sénégalaise.

De prime abord, le premier facteur à prendre en considération est la série de crises politiques qui ont secoué le pays ces dernières années. En 2012, le président Abdoulaye Wade a tenté de briguer un troisième mandat, ce qui a provoqué des manifestations massives et une vague de violence. En 2019, le président Macky Sall a été réélu à 58,26% de voix dans un contexte de contestations et d'accusations de fraude

électorale. Ces crises ont entaché la réputation démocratique du Sénégal, ternissant ainsi son image internationale.

Une diplomatie affaiblie...

Les crises politiques dans un pays ont généralement de nombreuses répercussions sur le fonctionnement de l'État. Parmi ces multiples conséquences au Sénégal, il faut dire en premier lieu qu'elles ont failli affaiblir la capacité du pays à jouer un rôle de médiateur dans les conflits régionaux. Le Sénégal était traditionnellement un acteur important dans la résolution des crises en Afrique de l'Ouest comme ce fut le cas en Gambie après les élections contestées par le président sortant YAHYA JAMEH, mais son implication a diminué ces dernières années.

En deuxième lieu, les crises politiques ont eu un impact négatif sur les relations du Sénégal avec ses voisins. Critiqué par ses partenaires pour ses violations des droits humains et ses restrictions des libertés, le pays a également été accusé d'ingérence dans les affaires intérieures de la Gambie et de la Guinée-Bissau. Le report des élections législatives de 2022 a été particulièrement mal perçu par la communauté internationale, et a conduit à une dégradation des relations avec certains pays de la CEDEAO à l'instar du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

En troisième lieu, les crises politiques ont contribué à une perte de crédibilité du Sénégal sur la scène internationale. Le pays était autrefois considéré comme un modèle de démocratie en Afrique, mais son image a été un peu ternie par les événements récents.

Sans l'organisation rigoureuse de la présidentielle le 24 mars dernier, le Sénégal aurait été confronté à une situation politique

délicate due au report de cette échéance électorale suivi d'invalidation constitutionnelle. Cette situation a eu des répercussions au sein de la société sénégalaise et a posé des défis particuliers pour certaines entreprises. Les interruptions de service internet, entravant les communications avec l'extérieur dans un monde de plus en plus interconnecté, ainsi que les restrictions de circulation pour les deux-roues, ont exacerbé la complexité de la situation.

En somme, l'impact de la crise politique sur la diplomatie sénégalaise est indéniable. Malgré les observations précédentes, il convient de souligner que le Sénégal a jusque-là entretenu une bonne réputation à l'échelle internationale. Lors de sa présidence de l'Union Africaine en 2022, le président Macky Sall a joué un rôle de médiateur à Moscou, au nom de l'Afrique. Il est assez rare, voire inédit, que l'Afrique intervienne dans une médiation en Occident pour mettre fin à des conflits armés. C'est la diplomatie sénégalaise qui en a tiré bénéfice.

Il faut aussi rappeler la présidence du Conseil de sécurité qui a consacré la posture diplomatique du Sénégal couronnée par l'expertise de diplomates en poste à New York qui ont hissé l'étendard du Sénégal, encore plus haut, aux Nations Unies. Cette présidence sénégalaise aura été un succès diplomatique, sans précédent, salué par la communauté internationale.

La diplomatie suscite beaucoup d'enjeux liés à l'économie, la finance, la stratégie, la culture, la question migratoire et sécuritaire d'où la nécessité de préserver l'image du pays.





# SUNU GAAL, LA PIROGUE EN EAUX TROUBLES

**L**e Sénégal s'est illustré depuis son indépendance acquise en 1960, comme un exemple dans la pluralité démocratique et dans la liberté d'expression démocratique. Du multipartisme limité à trois courants en 1973, le Sénégal va définitivement s'ouvrir vers le multipartisme intégral en 1981. Tout au long de ce processus, et même avant les indépendances, le Sénégal a été un pôle d'effervescence des courants politiques et mouvements sociaux en Afrique.

Ce qui lui vaut l'appellation « exception sénégalaise » comparativement à d'autres pays africains qui ont tardé à connaître l'ouverture démocratique. La pluralité ethnique, religieuse et culturelle n'a jamais été un obstacle à la cohésion sociale. A la base de cette stabilité sociale au Sénégal se trouve un contrat social solidement bâti. Ce terme développé par des philosophes politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment Jean-Jacques Rousseau, est à l'origine de la naissance des sociétés humaines. Il est considéré comme le résultat d'un re-



## Le contrat social sénégalais à l'épreuve du radicalisme et du populisme.

Par Dr Moustapha NDIAYE,  
Enseignant-chercheur en sociologie, UNCHK

noncement volontaire par les individus d'une partie de leurs libertés et droits pour garantir la cohésion sociale. La contrepartie en est l'établissement des règles et chartes pour assurer la protection collective.

Celui du Sénégal, selon les spécialistes de l'histoire politique du Sénégal, trouve son essence dans deux ressorts : l'un religieux et l'autre ethnolinguistique. Ce modèle constaté dès les premières décennies de

l'avènement de l'administration coloniale française par l'administrateur Paul MARTY a influé sur la façon d'administrer la colonie sénégalaise. D-C O'BRIEN

finitive du modèle islamowolof » (2002, p. 10). Le recours à la socioculture des groupes majoritaires et à l'influence de l'Islam confrérique sénégalais sera

ceptation de l'ordre naturel qui émane de Dieu. L'administration coloniale comprit qu'elle avait plus intérêt à s'appuyer sur les organisations sociales et culturelles locales et de conserver l'unité interne de celles-ci plutôt que de jouer sur leurs rivalités. Un tel modèle reposait sur le recours aux confréries religieuses musulmanes et à la chefferie traditionnelle pour assurer certaines missions dans l'engagement pour le respect des mesures prises dans le cadre de l'entreprise économique coloniale. Les structures traditionnelles et le système social en vigueur avaient la légitimité de faire comprendre et faire accepter certaines mesures plus facilement que la méthode contraignante de l'administration. C'est une des explications majeures du maintien de la stabilité politique grâce à un contrat social solide, fondé sur des valeurs de tolérance, de démocratie et de multiculturalisme. Majoritairement musulman, le Sénégal a toutefois toujours eu une tradition soufie basée sur un islam modéré et tolé-

***« Les structures traditionnelles et le système social en vigueur avaient la légitimité de faire comprendre et faire accepter certaines mesures plus facilement que la méthode contraignante de l'administration. C'est une des explications majeures du maintien de la stabilité politique grâce à un contrat social solide, fondé sur des valeurs de tolérance, de démocratie et de multiculturalisme. Majoritairement musulman, le Sénégal a toutefois toujours eu une tradition soufie basée sur un islam modéré et tolérant, caractérisé par le respect des autres croyances et la coexistence pacifique. On y constate même des formes de syncrétismes religieux ainsi qu'une cohabitation pacifique de croyances religieuses différentes dans une même entité familiale, sociale ou autres. »***

et M DIOUF relatent son appropriation par l'administration coloniale ainsi : « les figures du commandement et de la subordination s'élaborèrent dans une déclinaison islamique et des idiomes wolof, le long d'une syntaxe forcément coloniale et française, en prenant progressivement la forme dé-

décisif dans l'édification du « contrat social sénégalais ». La socioculture des groupes ethnolinguistiques dominants repose sur une symbolique discursive qui renvoie au compromis. Le versant religieux notamment d'Islam confrérique implique des allusions à la soumission face à la volonté divine et l'ac-

rant, caractérisé par le respect des autres croyances et la coexistence pacifique. On y constate même des formes de syncrétismes religieux ainsi qu'une cohabitation pacifique de croyances religieuses différentes dans une même entité familiale, sociale ou autres.

Par ailleurs, des procédés culturels admis comme la parenté à plaisanterie permettent de se moquer ou de charrier une personne ayant un nom ou appartenant à une ethnie considérée comme « rivale » et ce, sans conséquence. Ces constructions socioculturelles se traduisant par des rivalités verbales, sur fond de plaisanterie, ont pour finalité d'être porteuses de lien social et source de décrispation, de cohésion ou réconciliation sociale en cas de conflits. Dans le terrain politique, le levier du lien social séculaire reposant sur les ethnies, la parentalité, ou le dialogue interreligieux a toujours permis d'éviter ou tout au moins d'atténuer des sources de tensions politiques. Cependant, ces dernières années, ce contrat

**“ Au Sénégal, ce populisme qui gagne du terrain est alimenté par des frustrations liées à des choix socio-économiques non efficaces et des illusions de promesses de changement rapide sans effets. Des leaders d'opinion ou des relais, à travers des tribunes médiatiques classiques ou par le numérique, exploitent de manière opportuniste ces sentiments pour polariser la société. Ils prennent des raccourcis en liant des problèmes complexes à des archipels de faux semblants ou exhibent des solutions ou antidotes inopérants mais dans l'air du temps. La conséquence de l'approche populiste est le clivage prononcé de la population et l'affaiblissement du lien social ainsi que l'effritement de la culture du consensus. L'effet à long terme est un processus déconsolidant du contrat social. ”**

social semble être mis à l'épreuve par l'émergence d'un certain radicalisme et d'un populisme politique.

Par radicalisation, nous entendons l'adoption par un individu ou un groupe d'une forme violente d'action, directement liée à une idéologie qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel (F. Khosrokhavar, 2017, p. 9). Elle correspond à une volonté de faire accepter ou adhérer tout le monde à une idéologie politique, culturelle ou religieuse au point de les leur

imposer par tous les moyens ou contraintes possibles.

Les oppositions idéologiques et politiques qui ont toujours existé ne se limitent plus à des chocs d'idées ou de rares cas d'actes de violences à l'occasion de compétitions électorales. Une violence discursive dans les médias aboutissant au passage à l'acte est devenue banale. Sur le plan politique, le clivage des groupes d'acteurs au fil des années a atteint un point d'exacerbation. D'une part, les détenteurs du pouvoir ont développé une vision d'inspiration to-



talitaire avec l'idée « de réduire l'opposition à son strict minimum ». Cela a coïncidé sur le plan factuel par des procès pour les leaders politiques les plus représentatifs ou bien avant, par des exactions dénoncées par des citoyens du fait de leur engagement. D'autre part, l'opposition la plus représentative a initié une démarche d'inspiration radicale avec l'idée du « gatsa gatsa » (on peut le traduire par œil pour œil dent pour dent). Des séries d'affrontements entre une partie des populations ont marqué l'actualité de ces deux dernières années avec une rare violence en occasionnant des destructions de biens et la mort de personnes.

Ce qui ressort des différentes formes de violences perpétrées ces dernières années traduit au-delà d'une manifestation d'un mécontentement, une volonté d'en découdre avec tout ce qui symbolise l'autorité ou la force publique. C'est plus l'expression d'un ressentiment que Marc Ferreo assimile à « une blessure, une violence subie, un affront, un trau-

matisme ». La conséquence est le sentiment d'impuissance pour agir face à ce qu'on considère avoir injustement subie, poussant à un désir refoulé de vengeance dont l'explosion est inéluctable. Un processus de légitimation s'y ajoute à travers une disqualification des valeurs de l'autre considéré comme l'opresseur et une revalorisation des siennes, de celles de son groupe pouvant aboutir à une révolte.

Tout ce qui symbolise ce qui est assimilé à la source de cette situation incapacitante devient la cible où doit s'exercer cette révolte. Dans le cas précis, il s'agit de ce qui symbolise l'État ou la puissance publique et qui devient le parfait bouc émissaire. On peut dire que ce ressentiment et ce rejet, voire cette aversion à l'autorité, est l'effet des échecs répétitifs de nos politiques de développement dont les couches les plus représentatives, notamment les jeunes, en sont les principales victimes. En effet, même après plusieurs dé-

cennies d'indépendance, les élites nationales sénégalaises ont dans l'ensemble reproduit ou faiblement rectifié la logique d'inégalité, voire d'iniquité, dans l'accès aux ressources et aux services sociaux de base. Des territoires entiers au niveau national ou en zones urbaines se trouvent délaissés et leurs habitants tributaires de faibles dispositions pour s'accomplir ou réaliser la mobilité sociale. Face à ce décor peu reluisant, voire pessimiste, s'est développé parallèlement, le populisme.

Ce terme désigne une posture qui « s'applique de nos jours, à des régimes ou à des doctrines exaltant les « masses » ou ayant recours à la démagogie ». (Gilles Ferreol et alii, 1995 : 200). On peut le comprendre comme une réduction du peuple par nature hétérogène par ses composantes en une totalité homogène par le procédé d'une simplification qui relève d'une réductionnisme instrumental. Le populisme est en quelque sorte une instrumentalisation des mouvements populaires par

un individu ou un groupe sans forcément les partager, en vue d'en tirer les avantages et les traduire en capital sympathie.

Au Sénégal, ce populisme qui gagne du terrain est alimenté par des frustrations liées à des choix socio-économiques non efficaces et des illusions de promesses de changement rapide sans effets. Des leaders d'opinions ou des relais, à travers des tribunes médiatiques classiques ou par le numérique, exploitent de manière opportuniste ces sentiments pour polariser la société. Ils prennent des raccourcis en liant des problèmes complexes à des archipels de faux semblants ou exhibent des solutions ou antidotes inopérants mais dans l'air du temps. La conséquence de l'approche populiste est le clivage prononcé de la population et l'affaiblissement du lien social ainsi que l'effritement de la culture du consensus. L'effet à long terme est un processus déconsolidant du contrat social.

Aussi bien dans les échanges citoyens que dans les débats

politiques, l'incapacité d'écouter et l'impossible acceptation de la contradiction deviennent visibles. Les textes ou contributions dans les sites d'échanges s'accompagnent de commentaires non pas solidement argumentés mais des insanités. Les déballages et le partage de propos enregistrés à l'insu de l'auteur où sont parfois extraits des idées sorties de leur contexte alimentent des commentaires, s'ils ne servent de base d'informations biaisées dans leur traitement. L'appauvrissement du débat public inspire des partisans du populisme contre l'élitisme en prétendant ramener ledit débat au niveau des citoyens les plus représentatifs.

Même les questions très techniques comme la monnaie, l'intégration économique ou les aspects réglementaires qui organisent la vie en société sont ramenées strictement à des lieux communs avec la fausse prétention de les démocratiser. Ces dernières années, ce populisme a servi de base à l'instrumentalisation dans des domaines très sensibles

par rapport auxquels le Sénégal a toujours été épargné, à savoir l'ethnique, le religieux et l'appartenance territoriale.

La montée du radicalisme et du populisme peut être mis en rapport avec un ensemble de facteurs explicatifs dont une crise des instances de socialisation. Celles-ci permettaient d'organiser la transmission intergénérationnelle des valeurs et l'intériorisation des règles de vie commune. Aussi bien l'institution familiale que les lieux d'apprentissage comme les cadres de formation, les milieux associatifs ne jouent plus ou que faiblement leur rôle. L'investissement dans l'éducation civique et la promotion des valeurs de tolérance et de respect mutuel dès le jeune âge ne sont plus mis en avant. Ce qui renforce une aliénation sociale et culturelle notamment chez les jeunes qui n'entrevoient plus les possibilités d'accomplissement par la quête de connaissances et/ou d'expertise mais dans des raccourcis ou voies délicieuses. S'y ajoute un modèle

***“ Le défi est l’adaptation et la réinvention des éléments constitutifs de l’État de droit en vue de garantir la protection des droits de tous les citoyens de manière inclusive. Ce qui implique un réenchancement du lien social, l’édification d’une justice équitable, la définition et l’exécution de politiques économiques efficaces et connectées aux réalités socioculturelles. Il en est de même pour le respect des libertés fondamentales en vue de préserver la cohésion sociale. La consolidation et la résilience du contrat social sénégalais est consubstantielle au maintien de l’engagement en faveur de la paix, de la tolérance et du progrès pour tous ses citoyens. ”***

de gouvernance non inclusif dans la prise de décision ou l’accès aux ressources et peu transparente pour répondre aux aspirations de toutes les couches de la société. Dans ce contexte la définition d’un destin collectif est substituée à des raids individualistes et des quêtes de rayonnement solitaire au détriment d’un développement solidaire et communautaire.

Le rempart face aux effets de l’effritement du contrat social sénégalais avec comme effet le radicalisme et le populisme nécessite

une refondation en repensant les modèles, les instances et les mécanismes de gouvernance. Cela ne signifie ni la déconstruction nihiliste des acquis encore moins l’immobilisme par la négation des insuffisances et limites objectives du modèle face à une réalité culturelle dynamique et une société ouverte.

Le défi est l’adaptation et la réinvention des éléments constitutifs de l’État de droit en vue de garantir la protection des droits de tous les citoyens de manière inclusive. Ce qui implique un

réenchancement du lien social, l’édification d’une justice équitable, la définition et l’exécution de politiques économiques efficaces et connectées aux réalités socioculturelles. Il en est de même pour le respect des libertés fondamentales en vue de préserver la cohésion sociale. La consolidation et la résilience du contrat social sénégalais est consubstantielle au maintien de l’engagement en faveur de la paix, de la tolérance et du progrès pour tous ses citoyens.



## Le Sénégal à la croisée des chemins

Par Ndeye Codou FALL  
Directrice EJO-EDITIONS

Il est devenu courant d'entendre parler d'une crise universelle de la démocratie. À en juger par les conflits qui se multiplient - Ukraine, Gaza, Soudan et, sur un autre registre, Haïti - on peut dire qu'elle a eu en 2023 des effets dévastateurs. Le Sénégal, à sa modeste échelle, a eu sa part de troubles politiques et sociaux. Ceux-ci y ont démarré en mars 2021 et deux ans plus tard l'on a eu toutes les raisons de redouter une véritable déstabilisation.

On en est arrivé là par la faute du président Macky Sall. En effet, après avoir

crié sur tous les toits qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, il a commencé à faire machine arrière en prétendant qu'il ne pouvait répondre « ni par oui, ni par non » à ceux qui l'interrogeaient sur le sujet. Il n'en a pas fallu plus pour que de larges secteurs de l'opinion se mettent en ordre de bataille afin de contrecarrer un projet jugé manifestement illégal. Les débats ont été d'autant plus vifs que, parallèlement, le chef de l'État avait décidé de mettre hors course Ousmane Sonko, son concurrent le plus sérieux.

Mais la pression est devenue insoutenable et il s'est solennellement engagé, le lundi 3 juillet 2023, à s'en tenir à ses deux mandats. On notera d'ailleurs, au passage, qu'il s'y est résigné de manière assez surprenante, sommant à cette occasion ses compatriotes d'admirer sa grandeur d'âme. Malheureusement, il n'a pas été capable de respecter sa parole, puisque le 3 février 2024, dix heures avant l'ouverture de la campagne électorale, il a annoncé le report du scrutin présidentiel prévu trois semaines plus tard.

*« ce mal profond de la démocratie sénégalaise que l'on nomme l'hyper-présidentialisme. Caractérisé par la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'une seule personne, l'hyper-présidentialisme est, à l'heure actuelle, vigoureusement dénoncé par la plupart des candidats en campagne. Rien ne garantit cependant qu'ils le remettront en question après avoir accédé à la magistrature suprême. »*

Tant au Sénégal qu'à l'étranger, cette décision survenue in extremis a soulevé une immense vague d'indignation. Jamais, en effet, ni sous Senghor, ni sous Abdou Diouf ou Abdoulaye Wade, le calendrier électoral n'avait été remis en question. Face à une mobilisation aussi puissante et résolue relayée du reste par une ferme décision du Conseil Constitutionnel, Macky Sall a encore été obligé de s'engager à quitter le pouvoir le 02 avril 2024.

L'élection aura lieu le dimanche 24 mars 2024 et la campagne électorale bat son plein. À quoi faut-il s'attendre dans les jours à venir ? Il se pourrait que les choses se calment comme le souhaite tout un pays pressé de

retourner à une vie normale mais on ne peut non plus exclure une aggravation de la situation. Le pays retient son souffle car c'est son destin qui va se jouer au lendemain de cette échéance cruciale. Même s'il y a un deuxième tour, le rendez-vous avec l'histoire ne sera différé que de quelques jours.

Il est possible que l'élection marque la fin des trois années au cours desquelles le Sénégal a littéralement dansé au bord de l'abîme. Cependant si une des parties juge - à tort ou à raison - le scrutin frauduleux, le pire peut advenir.

En réalité, si le choix du cinquième président du Sénégal peut ainsi engendrer

le chaos, c'est à cause de ce mal profond de la démocratie sénégalaise que l'on nomme l'hyper-présidentialisme. Caractérisé par la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'une seule personne, l'hyper-présidentialisme est, à l'heure actuelle, vigoureusement dénoncé par la plupart des candidats en campagne. Rien ne garantit cependant qu'ils le remettront en question après avoir accédé à la magistrature suprême. Cette tare congénitale de notre système démocratique cause tant de dégâts qu'on peut lui imputer toutes les dérives notées dans la gouvernance de Macky Sall. Si par exemple, entre mars 2021 et mars 2024, les affrontements sont devenus si sanglants - on parle de près de cinquante morts - c'est parce qu'aucune institution n'a pu s'opposer aux agissements autocratiques de Macky Sall. D'ailleurs, dès que le Conseil Constitutionnel a pour une fois joué son rôle de contre-pouvoir, le calme est revenu même s'il reste précaire.

Au final, les procès pour viol et diffamation intentés à l'encontre de Ousmane Sonko ont eu un impact politique profond les dépassant de loin, lui et son parti, le Pastef. Échaudé par les exemples de Karim Wade et Khalifa Ababacar Sall qui se sont laissés docilement conduire à l'abattoir, Sonko a décidé de résister. Ce faisant, il a cristallisé autour de sa personne la colère d'une jeunesse désespérée et a atteint un niveau de popularité jamais observé dans l'histoire politique du Sénégal.

Les troubles survenus au Sénégal entre 2021 et 2024 ont appris aux Sénégalais à tester leurs propres limites. Ils peuvent aujourd'hui être rassurés : alors qu'on les croyait veules et résignés pour ne pas dire lâches, ils se sont battus avec courage contre un régime de plus en plus tyrannique et parfois violent. Et il est clair que grâce à cet esprit de résistance rien ne sera plus comme avant. Même si bien des problèmes des Sénégalais ne sont toujours pas résolus, des progrès ont été réalisés, aussi minimes soient-ils.

*« Mais peut-on s'attendre à ce que nos institutions soient réellement fortes si elles excluent de fait, par un mauvais choix linguistique, l'immense majorité de la population ? Il est temps pour notre classe dirigeante de méditer l'enseignement de Cheikh Anta Diop qui aimait rappeler que « la démocratie dans une langue étrangère est un leurre ». Il est aisé de comprendre que la véritable inclusivité électorale passe par une politique linguistique faisant du peuple un des acteurs centraux du jeu politique. »*

Le Sénégal finira bien par sortir un jour de l'impasse politique dans laquelle il se trouve et ce sera alors le moment idéal pour un examen de conscience collectif et pour cette réforme des institutions que l'historienne Penda Mbow appelle depuis si longtemps de ses vœux.

Mais peut-on s'attendre à ce que nos institutions soient réellement fortes si elles excluent de fait, par un mauvais choix linguistique, l'immense majorité de la population ? Il est temps pour notre classe dirigeante de méditer l'enseignement de Cheikh Anta Diop qui aimait rappeler que « la démocratie dans une langue étrangère est un leurre ». Il est aisé

de comprendre que la véritable inclusivité électorale passe par une politique linguistique faisant du peuple un des acteurs centraux du jeu politique. On a tendance à limiter la notion d'élection inclusive au seul droit qu'aurait Kumba Jóob ou Sàmba Njaay de poser sa candidature. Cette vision appauvrissante peut paver la voie à toutes sortes de malentendus eux-mêmes générateurs d'affrontements plus ou moins graves.

Looloo tax nuy war di ñaan jàmm te di ko jëfe saa su ne ndax bu jàmm demee lu waay nekkoon dina ko bàyyi ba jàmm dellusi.



*« Ce sentiment enivrant de super-puissance, d'hyper-pouvoir qui fait oublier que le vrai et unique Tout-puissant existe ! Terrible, ce terreau de l'autodestruction qui fait que, step by step, l'hyper-President creuse sa propre tombe politique sans s'en apercevoir. Sans cœur, sa violence aveugle à l'encontre de tout rival potentiel s'est muée en son propre fossoyeur à son insu. »*

## La fin du roi

Par Abdoulaye DIALLO, Consultant international spécialisé en Plaidoyer/ Campagne internationale  
Expert en Renforcement des capacités institutionnelles des ONG

**G** rasp all, lose all. 'Qui trop embrasse, mal étireint'. Telle est la fin de règne du Président qui se croyait roi.

L'euphorie que suscite la tyrannie et l'abus, le mépris et la condescendance, le jusqu'au-boutiste ou même le je-m'en-foutisme s'est emparé du tout-puissant Président-roi. Il s'est cru tout permis, se prenant pour ce demi-dieu à qui le Père suprême a donné le Sénégal et tout ce qu'il contient

comme cadeau et propriété personnelle qu'il peut user et abuser à sa guise.

En face du roi Macky, se trouvent les administrés sénégalais qui, sans relâche, se sont retrouvés abusés, surpris, lésés, manipulés, trompés, désabusés, réduits à regarder, tels des spectateurs médusés, leur destin se rétrécir comme peau de chagrin dans les mains puissantes et sans pitié de leur tyran repu.

Et ce tyran aux yeux doux, à la grosse et intimidante bedaine, mais qui croit fermement en sa force redoutable (les moyens de l'État) et à l'efficacité de ses moult subterfuges (l'instrumentation des institutions et des pouvoirs). Dans sa tête, « tout ce qu'il désire peut réellement se réaliser » ! Et les Sénégalais, tels des émasculés, le lui ont fait croire. Ce sentiment enivrant de super-puissance, d'hyper-pouvoir qui fait oublier que le vrai et unique Tout-puis-

sant existe ! Terrible, ce terreau de l'autodestruction qui fait que, step by step, l'hyper-President creuse sa propre tombe politique sans s'en apercevoir. Sans cœur, sa violence aveugle à l'encontre de tout rival potentiel s'est muée en son propre fossoyeur à son insu.

Ce Macky qui, si concentré, enveloppé, obnubilé et passionné par ses jeux sempiternels de manigances « Mackyavéliques », de sombres turpitudes, de manipulations subreptices et puantes... Coups de théâtre, jeux de yoyo, jonglages étourdissants, ce goût prononcé des tromperies rocambolesques, des retournements retentissants de situation, d'effets de surprises sensationnels, des calculs complexes, des... je ne sais quoi ? Comme par enchantement,

Macky n'a ni vu, ni senti le sol se dérober sous ses pieds. Ses élucubrations sombres, sinueuses et vicieuses l'ont perdu. Le voilà englouti par le sable mouvant qu'il a lui-même installé et façonné. Lakkatou ba lakhassou, di-

*« Qu'en est-il des sbires favorisés du Président, des bruyants troubadours du Palais, des laudateurs éhontés et effrontés qui, des années durant, s'égosillaient à tout bout de champ que « Macky est une bête politique » ? Effrayés sont-ils aujourd'hui des effets pervers de leur longue période de grâce et d'arrogance dans l'opulence insensible, l'injustice et la violence. Les voilà, tels des vautours engraisés, en train de raser les murs de la déchéance, toute honte bue et noyés dans leurs lamentations sans fin. »*

sent les wolofs. Pris dans son propre piège, Le faux roi ne peut plus s'en sortir. Les jeux sont faits ! Le trône s'en va. L'étau se resserre. Les carottes sont cuites ! A quel saint se vouer ? Trop tard !

Qu'en est-il des sbires favorisés du Président, des bruyants troubadours du Palais, des laudateurs éhontés et effrontés qui, des années durant, s'égosillaient à tout bout de champ que « Macky est une bête politique » ? Effrayés sont-ils aujourd'hui des effets pervers de leur longue période de grâce et d'arrogance dans l'opulence insensible, l'injustice et la violence. Les voilà, tels des vautours engraisés, en train de raser les murs de la dé-

chéance, toute honte bue et noyés dans leurs lamentations sans fin. S'entassant silencieusement dans les trous-à-rats sans tralala, sans tambour ni trompette. Comme ils ont d'ailleurs l'habitude de faire quand ça chauffe au mois de mars ! Ils se taisent, la queue entre les jambes, comme des loups apeurés cherchant frénétiquement une issue salvatrice.



# Actes et dates de la crise électorale de février 2024

- 3 février 2024 : le Président de la République Macky Sall fait une adresse à la nation et annonce un décret portant abrogation du décret n°2023-2283 du 29 novembre 2023 portant convocation du corps électoral.
- le décret n°2024 -106 du 3 février 2024 abrogeant le décret convoquant le corps électoral est publié dans la même soirée.
- 5 février 2024 : l'Assemblée nationale adopte sans débat le projet de loi n°04/2024 portant dérogation aux dispositions de la Constitution sénégalaise, après évacuation forcée de députés de l'opposition.
- 8 mars 2024 : un groupe de 39 députés de l'opposition dépose au greffe du Conseil constitutionnel une saisine en inconstitutionnalité contre la loi portant report au 15 décembre 2024 de l'élection présidentielle initialement prévue le 25 février.
- Un groupe de candidats à l'élection présidentielle dépose au greffe du Conseil constitutionnel une saisine en inconstitutionnalité du décret n°2024 -106 du 3 février 2024 et de la loi reportant le scrutin de l'élection présidentielle.
- 15 février 2024 : le Conseil constitutionnel rend la décision n°1/C/2024 portant annulation du décret n°2024 -106 du 3 février 2024 et de la loi constitutionnelle numéro 04/2024 portant report de l'élection présidentielle, jugée contraire à la constitution.
- 6 mars 2024 : Le Conseil constitutionnel prend la décision n°5/E/2024 qui fixe la date du 31 mars pour la tenue du scrutin, pour pallier l'inertie de l'administration et satisfaire l'exigence constitutionnelle de la reprise du processus électoral interrompu en vue de la tenue du scrutin avant la fin du mandat présidentiel le 2 avril 2024.
- 6 mars 2024 : le Président de la République prend les décrets n° 2024-690 et n° 2024-691 portant fixation de la date de l'élection présidentielle au dimanche 24 mars 2024 et convoquant le corps électoral à cet effet.

# Actes et dates de la crise électorale de février 2024

- 6 mars 2024 : l'Assemblée nationale adopte le projet de loi d'amnistie portant sur les infractions commises entre 2021 et 2024 lors des manifestations politiques.
- 7 mars 2024 : Le Conseil constitutionnel publie un communiqué par lequel il s'aligne sur la date du 24 mars retenue pour le scrutin.
- 24 Mars 2024 : le scrutin de l'élection présidentielle est tenu sur l'ensemble du territoire dans le calme et sans incidents majeurs.
- 27 Mars 2024 : les résultats provisoires du scrutin sont publiés par la cour d'appel notifiant l'élection au premier tour du candidat Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, avec 54,28 %.
- 28 Mars 2024 : le Président nouvellement élu est reçu officiellement au palais présidentiel par le président sortant.
- 29 Mars 2024 : le Conseil constitutionnel publie les résultats définitifs de l'élection présidentielle confirmant la victoire de M. Bassirou Diomaye Diakhar FAYE.

# Les actions de la société civile dans le cadre de Aar Sunu Election

- 3 février : Réunion suivi de projet de déclaration de MESURE
- 5 février : Réunion de consultation des OSC suivi de conférence de presse conjointe à la plateforme des Acteurs non étatique
- 6 février : Rencontre avec les syndicats et autres acteurs
- 8 février : Mise en place AarSunuElection - 2ème déclaration publique
- Intégration de nouvelles parties prenantes : syndicats, organisations socio-professionnelles du secteur privé, ...
- Mise en place groupe WhatsApp avec couverture nationale
- Organisation de journées de Prière vendredi 9 et Dimanche 11 février
- 13 février : Programmation marche interdite par le préfet
- Initiative d'une tribune de Professeurs agrégés en droit constitutionnel
- 17 février : Organisation marche silencieuse- Grande mobilisation
- 19 février : Saisie du PR par lettre pour application de la décision du CC du 15 Février et proposition de la date du 3 Mars pour la tenue du scrutin
- Rencontres avec les candidats pour organisation du scrutin à la date du 3 mars
- 23 février : Saisine du CC par courrier du Président pour solliciter le choix d'une date suite au dilatoire du PR
- Organisation d'une tribune de la démocratie
- Mise en place d'une action collective avec les candidats de l'opposition Front de Résistance
- 25 février : Organisation de simulation de vote
- Série de conférences virtuelles organisées par Sursaut Citoyen, LEGS-Africa sur des lectures juridiques des actes posés
- Messages d'information sur le processus électoral et la technique de vote
- Appui à Sursaut Citoyen pour le suivi du pacte de Bonne Gouvernance Démocratique
- Appui au COSCE, PACTE, ... pour l'observation de l'élection

# A LA DÉCOUVERTE D'UN PORTEUR DU LEGS :

## FATIMATA DIALLO BA

*Fatimata Diallo Ba est une écrivaine sénégalaise. Littéraire dans l'âme, elle suit des études de lettres classiques à Poitiers et Paris, enseigne dix-sept (17) ans durant en France, avant de rentrer au Sénégal. Elle dispense des cours de français et de latin au lycée Jean-Mermoz de Dakar et exerce parallèlement des activités de chroniqueuse littéraire sur une chaîne de télévision. Fatimata Diallo est auteur de deux œuvres romanesques officiellement publiées : DES CRIS SOUS LA PEAU (Paris, L'Harmattan, 2018) et ROUGES SILENCES (Paris, L'Harmattan, 2022). Pour cette dernière œuvre, elle est lauréate du Prix Cénacle national du livre décerné en 2023. Elle est membre fondatrice de LEGS Africa.*



**F**atimata, comment vous décririez- vous ?

Un jour de novembre, il y a bien longtemps, un couple d'enseignants a mis au monde une fille première d'une série assez importante après un aîné. Comme je suis l'aînée des filles, je me

prends pour l'aînée de la famille. Je suis très famille et amis. Si je devais me décrire rapidement, je dirais que je suis une "intranquille", toujours en ébullition. Je me satisfais très peu des acquis qui au bout d'un temps plus ou moins long m'ennuient. Et je reconnais le moment où sans doute l'esprit nomade qui m'habite refuse l'endormis-

sement des habitudes. Si j'étais née dans une famille moins conventionnelle, j'aurais constamment été tentée par la révolution. Mes amis disent que je suis généreuse et gourmande. Les deux vont certainement de pair. J'aime les choses et les êtres et surtout voir et contribuer au bonheur des gens de manière générale. Je peux me décrire comme une amoureuse de l'amour. Mais lorsque j'estime qu'on me manque de respect, je peux être féroce et rancunière. La fierté pulaire est certainement une qualité ou une tare que je possède. Comme je suis très sensible, j'évite les situations qui peuvent m'entraîner vers la colère.

**Quand et comment vous est-il venue l'idée de devenir écrivaine ? Chez vous, est-ce plus une passion ou un métier ? Avez-vous d'autres passions que l'écriture ?**

Je ne me souviens plus de l'époque où je n'écrivais pas. Du plus loin que je me souviens, j'ai toujours eu cet ami invisible avec qui je passe du temps. La page blanche, qui ne le reste jamais bien longtemps est devenue ma plus fidèle alliée. Je suis une rêveuse et comme j'oublie vite, il me faut inscrire mes rêves sur le papier. De plus, j'ai toujours adoré lire. C'est la voie de l'écriture, la lecture. Ma curiosité presque enfantine se nourrit de lectures diverses depuis toujours et comme la lecture est additive, je peux rester cloîtrée des heures avec les mondes présents dans les livres. Mes goûts sont très éclectiques, allant de la fiction aux essais, sans transition. L'écriture est une autre aventure. Plus qu'un hobby ou une passion, c'est une nécessité et quand je commence, j'ai du mal à m'arrêter. Je suis excessive, impatiente, exigeante dans ce domaine.

J'écris quand je suis heureuse, j'écris quand je subis les morsures de la vie, j'écris pour guérir

du tragique de la vie, pour ne pas oublier, pour ne pas rester à la surface de la vie mais plonger dans la chair de l'existence et trouver du sens à ce qui m'échappe.

Mon autre passion, c'est la transmission, l'enseignement. C'est plus qu'un métier, une raison de vivre et de garder une forme de jeunesse. Si je n'avais pas eu ce métier, j'aurais aimé être cheffe et cuisiner pour des amis triés sur le volet. J'adore cuisiner et voir mes invités se régaler.

Et si j'en avais les moyens, je prendrais une année sabbatique pour faire le tour du monde.

**Où trouvez-vous votre inspiration ? Pouvez-vous nous parler des thèmes développés dans chacun de vos livres ? Qu'est ce qui justifie leur choix ?**

Je trouve mon inspiration dans la vie. Mes livres sont une construction du sens que je trouve à la vie. La liberté que me donne l'écriture me permet aussi d'échapper aux carcans sociaux et de vivre par procuration. Je transfigure la réalité que je vis et qui, quelquefois, m'est insupportable à l'aide du cadre fictionnel. Même si mes livres ne sont pas du tout autobiographiques, ils reflètent la totalité de ma vie, de celles de mes proches, de ceux que je croise, de ceux que je rencontre dans les livres. C'est pour cela que les thèmes s'organisent tout naturellement autour de ce qui me tient à cœur, mes refus, mes espoirs, mes désespoirs, mes révoltes...

La situation des femmes dans notre pays est naturellement un sujet de prédilection. L'inéquité des rapports sociaux, les injustices, le caractère rétrograde des comportements, l'hypocrisie sociale, la violence sont, entre autres, des thèmes récurrents dans ma prose. Je suis pas-

sionnée par la politique, la gestion de la cité, pas la politique politicienne devenue jeu d'échecs où qui perd gagne. La spiritualité fait partie des thèmes que j'explore avec l'aide de penseurs de toutes origines, de toutes époques. Elle me permet de comprendre qui je suis.

S'il vous plaît, parlez-nous des bons et mauvais côtés de ce métier.

L'écriture n'a que de bons aspects pour ma part. Le seul aspect négatif c'est mon manque de temps pour m'y adonner comme je le voudrais. La lecture, elle, est un sport de riches dans nos contrées tant les livres coûtent cher.

Quant à mon métier d'enseignante, c'est le plus beau métier du monde. Pas suffisamment reconnu, malheureusement, mais si riche en rétributions. Participer à la construction intellectuelle et morale des êtres, il n'y a rien de plus exaltant. Le seul inconvénient que je trouve à ce métier, ce sont les copies. (Rires). C'est une perte de temps et d'énergie car on corrige des copies qui ne seront pas lues. Seules les notes intéressent les élèves et les parents, alors qu'on se tue à annoter des copies. Il faut que nous soyons créatifs et que nous trouvions les moyens de rendre l'école plus attractive pour les enfants et pour leurs enseignants.

**Notre pays traverse actuellement une crise institutionnelle inédite qui a mobilisé toutes les forces vives de la nation. Comment appréciez-vous la contribution des femmes à l'action collective citoyenne de lutte pour le respect des fondamentaux de notre République ?**

Dans cette crise, je n'ai pas vu de distinction hommes femmes pour protéger la république des dérives. Vous l'avez dit, toutes les forces vives se sont coalisées pour venir à bout de cette déstabilisation. C'est bien la preuve qu'une société doit marcher avec ses deux jambes pour

avancer. Le machisme n'a pas sa place dans un pays qui se veut moderne. Hommes et femmes se sont levés dans une étonnante mixité pour résoudre la crise. Espérons que ce soit un processus sans marche arrière qui déconstruise les stéréotypes de genre encore si prégnants dans notre société.

**Puisque nous sommes dans le mois de la célébration des droits des femmes, comment appréciez-vous la place réservée à la gente féminine dans la société sénégalaise, à l'aune des temps modernes ?**

Le mois de mars est symbolique à plus d'un titre. Il invite à la réflexion et à l'action plus qu'à la célébration. La journée du 7 mars commémore le sacrifice des courageuses femmes de Nder qui ont préféré s'immoler plutôt que de tomber en esclavage. C'est un signe pour les doués d'intelligence. Un tel sacrifice mérite-t-il d'être nié comme il l'est dans nos institutions, dans notre société, dans notre culture ?

Nié par l'invisibilisation des femmes au cœur des grandes décisions qui les concernent.

Nié par des institutions désespérément masculines.

Nié par un code de la famille exclusivement tourné vers les privilèges masculins.

Je sais bien qu'on me taxera de féministe à la solde de l'occident. Peu importe. Les femmes paient un lourd tribut pour la bonne marche de la société sans rien en retour. Ce sont elles qui sont les plus nombreuses dans les transports en commun tôt le matin pour approvisionner les marchés. Ce sont elles qui nourrissent, qui nettoient, qui éduquent, qui font tout pour maintenir la cohésion de la famille et celle de la nation. Pourtant, elles peinent à gagner des salaires à la hauteur de leur sacrifice.

Les temps modernes appellent à la destruction des mœurs rétrogrades et à la construction d'une société harmonieuse et solidaire débarrassée du sexisme, des violences de genre et de la culture de la discrimination.

**Membre fondatrice de LEGS-Africa, pourriez-vous nous raconter votre histoire avec l'organisation ? Quel est le moteur de votre engagement ?**

LEGS-Africa a été porté sur les fonts baptismaux par un groupe hétérogène d'hommes et de femmes de tous âges liés avant tout par l'amitié, la conscience d'un palier de déchéance et la volonté de porter des idéaux de justice. Nous étions bien peu au début à y croire. La ténacité d'Elimane Haby Kane et de ses amis ont permis que le noyau dur s'implante dans le paysage citoyen et intellectuel sénégalais et devienne la structure solide, solidaire et influente qu'il est aujourd'hui.

Mon histoire avec LEGS est celle d'une marche résolue vers un Sénégal rêvé et réel à la fois. Nous ne pouvons nous satisfaire d'être les spectateurs et spectatrices passifs d'une comédie sociale qui se joue devant nous à nos dépens et à ceux de nos enfants. Le Sénégal est notre LEGS. À nous de transmettre un flambeau encore plus flamboyant.

**Quel est le profil du porteur de LEGS, selon vous ?**

Le porteur du LEGS est engagé.  
Il est honnête et juste.  
Il se veut exemplaire du point de vue des valeurs et n'a d'autre maître à penser que sa liberté de penser.

C'est un citoyen informé et solide, portant l'éthique comme une colonne vertébrale inamovible.

Il est loyal et voit loin sans se laisser perturber par les sirènes illusoire de l'opportunisme.

Il est solidaire et se tient aux côtés de son peuple chaque fois que celui-ci a besoin de lui. Il est à l'écoute de son peuple et sait distinguer le populisme et le populaire.

Enfin, il préfère la force et la puissance des idées et des actions au pouvoir sur les hommes.

**Quel message souhaiteriez-vous adresser aux jeunes femmes, notamment vos petites sœurs et nièces porteuses de Legs ?**

Une femme ne devrait-elle s'adresser qu'aux sœurs et aux nièces ?

Je m'adresserais donc aux porteuses ET porteurs de LEGS en leur disant ceci :

Ne laissez personne détruire ce qui vous appartient et cherchez tous les moyens légaux pour le préserver.

Sachez plier quand il le faut pour rester debout plus longtemps.

Demeurez libres et indépendants même quand les sirènes chantent fort.

Restez humains en toutes circonstances car seul l'amour demeure.

N'ayez de cesse de vous élever même quand c'est laborieux.

Privilégiez la paix, refusez de cultiver la violence et surtout ne cessez jamais de vous émerveiller.

**Propos recueillis par  
Dieynaba KANE**

# CE QUE NOUS AVONS REALISÉ AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE



## 1- Plaidoyer pour une transition énergétique juste au Sénégal

Au cours du dernier trimestre, notre action s'est essentiellement concentrée sur notre initiative de plaidoyer en faveur d'une transition énergétique juste au Sénégal, lancée fin novembre 2023. Il était question pour nous d'effectuer une analyse du cadre stratégique, juridique et institutionnel de la transition énergétique au Sénégal, dans une approche comparative avec l'expérience de la mise en œuvre du JETP en Afrique du Sud.

- # Ce travail de recherche en cours de finalisation a été accompagné par une campagne digitale, lancée par une capsule vidéo introductive sur transition énergétique et le JETP.
- # En plus des factsheets que nous avons réalisés sur le thème pour mieux distiller l'information, la campagne est alimentée par une série de débats numériques thématiques qui ont enregistré une participation active d'experts, d'administrations publiques du secteur, et d'organisations citoyennes sénégalaises militant pour une transition énergétique juste. Parmi les sujets au menu de ces sessions multi-acteurs, les enjeux et le suivi des engagements du JETP au Sénégal, la stratégie de mise en œuvre et le plan de financement du mécanisme.
- # Ces activités ont permis de sensibiliser le grand public sur les enjeux et défis du JETP et sur l'importance cruciale du suivi des engagements pris dans ce cadre. Elles ont en outre offert la possibilité de recueillir l'opinion citoyenne ainsi que les attentes des parties prenantes à propos de la stratégie de mise en œuvre du mécanisme et de son plan de financement.





# L'initiative qui s'inscrit dans la continuité de nos réflexions sur la transition énergétique au Sénégal suit son cours, à l'aune de notre récente intégration à la plateforme de la société civile pour la transition juste nouvellement instituée, en février 2023.

## **2- Clap de fin pour la première phase de notre contribution au projet d'Appui à la gestion des finances publiques – USAID**



# Ce dernier trimestre clôt un chapitre de notre contribution au projet AGF-USAID, après six mois d'activités intenses entre Dakar et Saint-Louis, en passant par Tivaouane. L'atelier de clôture de cette première phase était l'occasion de réunir les parties prenantes centrales autour de la restitution de l'étude sur les ressources budgétaires, les mécanismes de transfert vers les collectivités territoriales et des dépenses sociales en fonction des priorités des collectivités impactées par les industries extractives. Tenu en présence du Ministère des finances, notamment la Direction du Budget, partenaire stratégique du projet et la Direction du Trésor public qui a fortement contribué à la collecte des données, la séance fut présidée par le Ministère des collectivités territoriales du développement et de l'aménagement du territoire.



# La participation active des ministères et institutions au cœur du processus de collecte et redistribution des ressources est le point fort de l'évènement. Leurs suggestions et observations ont contribué à approfondir l'analyse, à avoir une meilleure compréhension des enjeux et défis des mécanismes de transfert de fonds vers les collectivités territoriales.



# De manière générale, il est juste d'affirmer que la diversité des acteurs lors de cet activité est un atout majeur dans la mesure où cela a permis d'ouvrir les perspectives en dessinant des pistes de partenariats avec les organisations de la société civile intervenant sur des thématiques connexes ainsi que les institutions spécialisées telles que l'Agence de Développement Local (ADL).

# EN PERSPECTIVES

**E**n ce mois de mars, nous entamons la quatrième phase de notre programme “Gouvernance responsable et durable du pétrole et du gaz au Sénégal”. Dans le prolongement de la phase 3 exclusivement dédiée au renforcement des pouvoirs des communautés, nous envisageons de mieux outiller les nouveaux membres du CLPA sur les obligations légales et contractuelles du projet GTA et le nouveau code de l’environnement.

Cela se fera en parallèle d’une étude approfondie de la contribution économique du secteur de la pêche et des risques d’impacts du projet GTA sur le secteur. Il s’agira pour nous d’analyser les données relatives à la contribution effective du secteur de la pêche à l’économie nationale et aux moyens d’existence des populations riveraines de l’exploitation du gaz et du pétrole. Cette étude permettra de mettre en évidence les enjeux des impacts environnementaux et socio-économiques.

Les résultats de l’étude permettront de fournir des évidences à la campagne de plaidoyer pour l’appui et la protection de l’économie de la pêche durable qui s’en suivra.

Comme pour toutes les autres, cette phase sera accompagnée, tout au long de sa mise en œuvre, d’une série de débats numériques thématiques sur les problématiques urgentes du secteur.

Dans notre dynamique de contribution au débat public, nous annonçons par ailleurs l’organisation d’une série de #Jataay sur les Chantiers de la Refondation. En autres thèmes, nous retenons déjà :

- la souveraineté monétaire
- La dette et la gestion de l’encours de la dette
- La place de la religion dans la République
- La famille, la polygamie, la responsabilité parentale
- L’école sénégalaise endogène
- La nation sénégalaise solidaire
- L’intégration politique africaine
- La structure économique et l’économie immédiate
- Espace et processus de prise de décision
- La transmission intergénérationnelle

Nous vous donnons rendez-vous en juin 2024 pour le prochain numéro de votre magazine trimestriel qui sera dédié à la transition énergétique au Sénégal.



---

## APPEL A CONTRIBUTIONS

---

**Vous vous reconnaissez à travers notre vision  
et voudriez contribuer au projet de rédaction  
du prochain numéro du LEGS-Magazine ?**

C'est avec plaisir que notre équipe recueillera votre contribution  
via les adresses électroniques suivantes :

**[legs@legs-africa.org/](mailto:legs@legs-africa.org)**

**[legs.africa2063@gmail.com /](mailto:legs.africa2063@gmail.com)**

**cc: [dieynaba.kane@legs-africa.org /](mailto:dieynaba.kane@legs-africa.org)**

**[debbokurum@gmail.com](mailto:debbokurum@gmail.com)**



**Adresse:** 4, Yoff, route de l'aéroport, 2e étage, Dakar, SÉNÉGAL

**Téléphone** +221 77 414 17 64 / +221 33 860 24 87

**E-mail:** [legs.africa2063@gmail.com](mailto:legs.africa2063@gmail.com)

**Site web:** [www.legs-africa.org](http://www.legs-africa.org) / [www.citizenlegs.org](http://www.citizenlegs.org)



# SUNU GAAL,

LA PIROGUE EN EAUX TROUBLES